



Catalogue des formations 2014

audiovisuel, cinéma, culture et spectacle vivant



*Pour les intermittents et salariés
des entreprises et associations*

Une expertise professionnelle à votre disposition
dans le cadre de l'évolution de vos compétences.



Pour les demandeurs d'emploi

Une palette de formations personnalisées
et adaptées à vos besoins d'évolution.

- Stages techniques avec un nombre limité de stagiaires facilitant ainsi la dynamique de groupe et l'interaction entre stagiaires.
- Equipe de formateurs performants, qualifiés et disposant d'une grande qualité pédagogique.
- Mise à disposition du matériel et des supports pédagogiques, selon le secteur.
- Temps d'échanges de la pratique, de l'expérience et rencontres professionnelles.

nous connaître

développez vos compétences

Organisme spécialisé dans le conseil et l'accompagnement des carrières et entreprises le CREF vous propose une offre de formations ciblées dans les domaines de l'audiovisuel, cinéma, culture et spectacle.

Ces modules sont à destination des professionnels (demandeurs d'emploi, intermittents du spectacle et salariés des entreprises et associations).

Toutes nos formations sont prises en charge dans le cadre des principaux dispositifs d'aide à la formation auprès de nos partenaires (AFDAS, Pôle Emploi, OPCA, etc.)

nos engagements

- **Animer des stages techniques** de formation avec un nombre limité de stagiaires facilitant ainsi la dynamique de groupe et l'interaction entre participants.
- **Proposer des conditions les plus optimales pour se former** avec une équipe d'intervenants performants, efficaces et disposant d'une grande qualité pédagogique.
- **Mettre à disposition du matériel et des supports pédagogiques** adaptés aux évolutions du secteur.
- **Favoriser des temps d'échanges de la pratique**, des rencontres professionnelles, des partages d'expériences tout au long de votre séjour avec notre équipe.

Avec une filière du live en pleine mutation, de nouvelles pratiques s'imposent pour mener à bien une activité de tourneur d'artistes. Pour faire exister ses propositions dans un secteur marqué par une concurrence accrue, le booker doit maîtriser les fondamentaux du métier, mais aussi en connaître les nouveaux outils et les nouveaux usages.

Public

Musiciens, artistes interprètes, techniciens, personnel de production, salariés de la filière, etc.

Objectifs

- Appréhender le secteur des musiques actuelles
- Connaître les méthodes et techniques les mieux adaptées au booking
- Connaître les outils et ressources utiles à son activité de booking
- Mettre en place une stratégie
- Etre capable de gérer le processus métier constitué par le cycle « prospection-négociation-vente-contractualisation-logistique »

Programme

- Présentation de l'industrie des musiques actuelles et de la place/rôle du tourneurproducteur
- Présentation de Caravelle
- Quel est le rôle d'une tournée, quels en sont les enjeux ?
- Premières scènes, premières tournées, l'artistique, notion de réseaux professionnels, communication, public etc.
- Outils/moyens pour un artiste en développement d'acquérir de la visibilité
- Economie d'une date de concert. Le budget d'une date de concert et budget de tournée
- législation autour d'une date de concert (contrat de vente, contrat de travail etc.)

Accéder au programme détaillé sur le site de CREF formations

Méthode pédagogique

A partir de cas pratiques, les participants seront amenés à appliquer le programme de formation à des situations qu'ils vivent professionnellement. Il est préférable que les participants viennent avec leurs demandes à des fins d'analyse, de pistes d'amélioration, de conseils ainsi qu'avec leur ordinateur. *A l'issue de la formation, les participants repartent avec leurs fichiers ressources (outils, documentations, études)*

Infos pratiques

Calendrier : 9 et 10 janvier 2014 (2 jours, soit 16 heures)

Intervenant : Julien Dussauge (Caravelle Prod)

Lieu : CREF – Pôle Pixel, 26 rue Emile Decorps – 69100 Villeurbanne

Validation : remise au participant d'une attestation de stage.

Coût pédagogique : 760€ HT

Frais d'inscription : 16.72€ HT

Conditions de financements

Le coût de la formation est à la charge du participant.

Pour les intermittents et salariés des entreprises et associations, nos formations peuvent être prises en charge dans le cadre du CIF, du DIF, du passeport formation ou du plan de formation de l'entreprise avec l'AFDAS et/ou votre OPCA. Pour les demandeurs d'emploi, dans le cadre de l'AIF, de la POE et de l'AFPR avec Pôle Emploi ou l'APRE pour les bénéficiaires du RSA.

Le CREF propose des échéanciers de paiement jusqu'à 3 fois sans frais.

Inscription

Tél : 04 72 00 29 80 - Email : contact@cref-formations.fr

Toute demande donne lieu à l'émission d'un devis et d'une convention de formation personnalisés. L'inscription est validée à réception de la convention signée ou d'un bon pour accord sur commande formalisé.

La présence d'un manager dans la vie de l'artiste est devenue une évidence. L'agent d'artiste est un intermédiaire professionnel entre ces derniers et les différents acteurs de l'industrie musicale (labels, éditeur, producteurs, tourneurs, salles de concerts, organisateurs de spectacles en tous genres, programmateurs...).

Public

Artistes musiciens, interprètes, compositeurs, booker, agent, manager, etc.

Objectifs

Donner les outils pour accompagner les artistes dans leur développement de carrière.

Programme

Management d'artiste : contours, approches et pratiques

Définition, rôle et fonctions, trouver un manager et se préparer à être managé, devenir manager, la relation artiste-manager, périmètre d'intervention, la gestion de carrière, rémunération, les partenaires professionnels, contrat de représentation d'artiste, le nouveau statut du manager et de l'agent, les nouveaux types de collaboration avec un artiste.

Management d'artiste : je m'organise

Organisation concrète du manager, stratégie, objectifs et plan d'actions, l'image, le positionnement et la communication de l'artiste, planification, gestion et suivi des activités de l'artiste, logistique du disque, booking, autres sources de revenus, recherche de contrats, recherche de financements et de partenariats.

Accéder au programme détaillé sur le site de CREF formations

Management d'artistes

Méthode pédagogique

A partir de cas pratiques, les participants seront amenés à appliquer le programme de formation à des situations qu'ils vivent professionnellement. Il est préférable que les participants viennent avec leurs demandes à des fins d'analyse, de pistes d'amélioration, de conseils ainsi qu'avec leur ordinateur. *A l'issue de la formation, les participants repartent avec leurs fichiers ressources (outils, documentations, études)*

Infos pratiques

Calendrier : 16 et 17 janvier 2014 (2 jours, soit 16 heures)

Intervenant : Gildas Lefeuvre

Lieu : CREF – Pôle Pixel, 26 rue Emile Decorps – 69100 Villeurbanne

Validation : remise au participant d'une attestation de stage.

Coût pédagogique : 910€ HT

Frais d'inscription : 16.72€ HT

Conditions de financements

Le coût de la formation est à la charge du participant.

Pour les intermittents et salariés des entreprises et associations, nos formations peuvent être prises en charge dans le cadre du CIF, du DIF, du passeport formation ou du plan de formation de l'entreprise avec l'AFDAS et/ou votre OPCA. Pour les demandeurs d'emploi, dans le cadre de l'AIF, de la POE et de l'AFPR avec Pôle Emploi ou l'APRE pour les bénéficiaires du RSA.

Le CREF propose des échéanciers de paiement jusqu'à 3 fois sans frais.

Inscription

Tél : 04 72 00 29 80 - **Email** : contact@cref-formations.fr

Toute demande donne lieu à l'émission d'un devis et d'une convention de formation personnalisés. L'inscription est validée à réception de la convention signée ou d'un bon pour accord sur commande formalisé.

Vendre un spectacle

La négociation avec les artistes et leurs représentants n'est pas une évidence. Cette formation propose de maîtriser les méthodes, les techniques et les outils de vente et de prospection.

Public

Musicien(ne)s, interprètes, porteurs de projets, technicien(ne)s, chargé(e)s de production et de diffusion, administrateur(trice)s, chargé(e)s de communication, booker(euse)s, etc.

Objectifs

Permettre aux professionnel(le)s du spectacle de maîtriser les méthodes, les techniques les mieux adaptées au placement d'un spectacle auprès des diffuseurs et des relais vers les différents publics concernés.

Programme

- Environnement de l'artiste et du tourneur
- Les réseaux
- Créer des outils techniques
- Définir les prix de ventes de son spectacle
- Vendre efficacement son spectacle
- Maîtriser la relance téléphonique (organisation, utilisation des supports)
- Mises en situation : pratiques commerciales, budgets et études de cas

Accéder au programme détaillé sur le site de CREF formations

Méthode pédagogique

A partir de cas pratiques, les participants seront amenés à appliquer le programme de formation à des situations qu'ils vivent professionnellement. Il est préférable que les participants viennent avec leurs demandes à des fins d'analyse, de pistes d'amélioration, de conseils ainsi qu'avec leur ordinateur. *A l'issue de la formation, les participants repartent avec leurs fichiers ressources (outils, documentations, études)*

Infos pratiques

Calendrier : 20 au 22 janvier 2014 (3 jours, soit 24 heures)

Intervenant : Yannick Norhadian

Lieu : CREF – Pôle Pixel, 26 rue Emile Decorps – 69100 Villeurbanne

Validation : remise au participant d'une attestation de stage.

Coût pédagogique : 720€ HT

Frais d'inscription : 16.72€ HT

Conditions de financements

Le coût de la formation est à la charge du participant.

Pour les intermittents et salariés des entreprises et associations, nos formations peuvent être prises en charge dans le cadre du CIF, du DIF, du passeport formation ou du plan de formation de l'entreprise avec l'AFDAS et/ou votre OPCA. Pour les demandeurs d'emploi, dans le cadre de l'AIF, de la POE et de l'AFPR avec Pôle Emploi ou l'APRE pour les bénéficiaires du RSA.

Le CREF propose des échéanciers de paiement jusqu'à 3 fois sans frais.

Inscription

Tél : 04 72 00 29 80 - **Email** : contact@cref-formations.fr

Toute demande donne lieu à l'émission d'un devis et d'une convention de formation personnalisés. L'inscription est validée à réception de la convention signée ou d'un bon pour accord sur commande formalisé.

Dans l'entourage de l'artiste, l'éditeur musical est certainement le professionnel dont l'intervention reste la plus difficilement perceptible. Mal connue, elle est pourtant la plus ancienne profession commerciale liée à la création. De la partition à l'application et au fichier numérique, elle a aussi dû, à chaque époque, évoluer, au gré des évolutions technologiques.

Public

Artistes musiciens, interprètes, compositeurs, etc.

Objectifs

Comprendre l'édition musicale, ses rouages et son actualité, analyser un secteur aux enjeux essentiels dans le marché moderne de la musique.

Programme

Les droits d'auteurs,
Cas pratiques, échanges et «jeux de rôles» négociation et relations entre artistes et éditeurs
Origine de l'édition musicale,
Les différents types de contrats
Les enjeux de l'édition
Les récentes évolutions technologiques.
Mise en situation des participants (travail d'approche d'un éditeur, négociation des contrats...)

Accéder au programme détaillé sur le site de CREF formations

Méthode pédagogique

A partir de cas pratiques, les participants seront amenés à appliquer le programme de formation à des situations qu'ils vivent professionnellement. Il est préférable que les participants viennent avec leurs demandes à des fins d'analyse, de pistes d'amélioration, de conseils ainsi qu'avec leur ordinateur. *A l'issue de la formation, les participants repartent avec leurs fichiers ressources (outils, documentations, études)*

Infos pratiques

Calendrier : 30 et 31 janvier 2014 (2 jours, soit 16 heures)

Intervenant : Pierre Yves Lenik

Lieu : CREF – Pôle Pixel, 26 rue Emile Decorps – 69100 Villeurbanne

Validation : remise au participant d'une attestation de stage.

Coût pédagogique : 710€ HT

Frais d'inscription : 16.72€ HT

Conditions de financements

Le coût de la formation est à la charge du participant.

Pour les intermittents et salariés des entreprises et associations, nos formations peuvent être prises en charge dans le cadre du CIF, du DIF, du passeport formation ou du plan de formation de l'entreprise avec l'AFDAS et/ou votre OPCA. Pour les demandeurs d'emploi, dans le cadre de l'AIF, de la POE et de l'AFPR avec Pôle Emploi ou l'APRE pour les bénéficiaires du RSA.

Le CREF propose des échéanciers de paiement jusqu'à 3 fois sans frais.is.

Inscription

Tél : 04 72 00 29 80 - **Email** : contact@cref-formations.fr

Toute demande donne lieu à l'émission d'un devis et d'une convention de formation personnalisés. L'inscription est validée à réception de la convention signée ou d'un bon pour accord sur commande formalisé.

Concevoir, piloter, gérer et évaluer un projet artistique et culturel. Ce module s'adresse aux professionnels généralistes ou issus du secteur culturel.

Public

Administratrice/administrateur, chargé(e) de production, professionnel chargé/e du développement des projets culturels, porteurs de projets, etc.

Objectifs

Maîtriser les étapes de la méthodologie de projets artistiques et culturels
Connaître les outils essentiels de la planification et du pilotage de projet
Savoir optimiser son organisation dans la mise en œuvre d'un projet
Savoir maîtriser les coûts, les risques, les délais du projet

Programme

Spécificités et caractéristiques du projet culturel
Les différents acteurs du projet
La méthodologie de projet : de l'idée au projet, analyse, rédaction de note d'opportunité
La mise en œuvre d'un projet de production : planification, communication, suivi et contrôle
Le montage d'un budget de production
L'évaluation du projet

Accéder au programme détaillé sur le site de CREF formations

Méthode pédagogique

A partir de cas pratiques, les participants seront amenés à appliquer le programme de formation à des situations qu'ils vivent professionnellement. Il est préférable que les participants viennent avec leurs demandes à des fins d'analyse, de pistes d'amélioration, de conseils ainsi qu'avec leur ordinateur. *A l'issue de la formation, les participants repartent avec leurs fichiers ressources (outils, documentations, études)*

Infos pratiques

Calendrier : 24 et 25 février 2014 (2 jours, soit 16 heures)

Intervenant : Stéphane Marvy

Lieu : CREF – Pôle Pixel, 26 rue Emile Decorps – 69100 Villeurbanne

Validation : remise au participant d'une attestation de stage.

Coût pédagogique : 680€ HT

Frais d'inscription : 16.72€ HT

Conditions de financements

Le coût de la formation est à la charge du participant.

Pour les intermittents et salariés des entreprises et associations, nos formations peuvent être prises en charge dans le cadre du CIF, du DIF, du passeport formation ou du plan de formation de l'entreprise avec l'AFDAS et/ou votre OPCA. Pour les demandeurs d'emploi, dans le cadre de l'AIF, de la POE et de l'AFPR avec Pôle Emploi ou l'APRE pour les bénéficiaires du RSA.

Le CREF propose des échéanciers de paiement jusqu'à 3 fois sans frais.is.

Inscription

Tél : 04 72 00 29 80 - **Email** : contact@cref-formations.fr

Toute demande donne lieu à l'émission d'un devis et d'une convention de formation personnalisés. L'inscription est validée à réception de la convention signée ou d'un bon pour accord sur commande formalisé.

Concevoir, piloter, gérer et évaluer un projet artistique et culturel. Ce module s'adresse aux professionnels généralistes ou issus du secteur culturel et met l'accent sur les financements publics et privés.

Public

Administratrice/administrateur, chargé(e) de production, professionnel chargé/e du développement des projets culturels, porteurs de projets, etc.

Objectifs

Connaitre les financements publics et les différentes sources de financement.

Programme

- Recherche de subventions : méthodologies, institutions et thématiques
- Savoir élaborer un projet adapté, repérer les conditions d'éligibilité y compris officieuses
- Analyser un appel à propositions, déposer une candidature
- Budget, contrôles, annexes et check-list en fonction du type de subventions
- Savoir faire le suivi des subventions attribuées
- Fonds alternatifs complémentaires (fonds privés : fondations, fonds de dotation)
- Etudes de cas pratiques et conseils pratiques

Accéder au programme détaillé sur le site de CREF formations

Méthode pédagogique

A partir de cas pratiques, les participants seront amenés à appliquer le programme de formation à des situations qu'ils vivent professionnellement. Il est préférable que les participants viennent avec leurs demandes à des fins d'analyse, de pistes d'amélioration, de conseils ainsi qu'avec leur ordinateur. *A l'issue de la formation, les participants repartent avec leurs fichiers ressources (outils, documentations, études)*

Infos pratiques

Calendrier : 27 et 28 février 2014 (2 jours, soit 16 heures)

Intervenant : Thibault Nivière

Lieu : CREF – Pôle Pixel, 26 rue Emile Decorps – 69100 Villeurbanne

Validation : remise au participant d'une attestation de stage.

Coût pédagogique : 810€ HT

Frais d'inscription : 16.72€ HT

Conditions de financements

Le coût de la formation est à la charge du participant.

Pour les intermittents et salariés des entreprises et associations, nos formations peuvent être prises en charge dans le cadre du CIF, du DIF, du passeport formation ou du plan de formation de l'entreprise avec l'AFDAS et/ou votre OPCA. Pour les demandeurs d'emploi, dans le cadre de l'AIF, de la POE et de l'AFPR avec Pôle Emploi ou l'APRE pour les bénéficiaires du RSA.

Le CREF propose des échéanciers de paiement jusqu'à 3 fois sans frais.is.

Inscription

Tél : 04 72 00 29 80 - **Email** : contact@cref-formations.fr

Toute demande donne lieu à l'émission d'un devis et d'une convention de formation personnalisés. L'inscription est validée à réception de la convention signée ou d'un bon pour accord sur commande formalisé.

Formations COMMUNICATION

Maîtriser son « sujet », quel que soit l'objet de l'épreuve orale.

Public

Professionnels du spectacle et de la culture amenés à prendre la parole en public, etc.

Objectifs

Analyse et pratique théâtrale par le travail de rôle, de texte et de représentation

Programme

Toute prise de parole est une prise de pouvoir. Cela se prépare.

Avec le théâtre nous avons la possibilité de nous en persuader en nous confrontant à la pratique.

En effet, « maîtriser son sujet », expression à double fond, objectif de cette formation, est aussi le travail du comédien. L'outil théâtral constitue un excellent moyen de développer, y compris pour le profane, une culture de l'expression orale réconciliant le fond et la forme, dont les théories de la communication nous disent l'impossibilité d'être séparés.

Comme pour un comédien qui se prépare et répète avant la première représentation, nous pouvons anticiper une prise de parole en public, la dé-dramatiser et la maîtriser. Nous utilisons les mêmes outils que l'acteur au travail.

Les méthodes et les techniques renvoyant à des références théoriques sont mises en oeuvre au cours de chaque session par des tests et des exercices. Ces derniers sont commentés et corrigés. La valorisation des acquis par la pratique donnant lieu à une évaluation des atouts de chacun.

Accéder au programme détaillé sur le site de CREF formations

Parler en public

Méthode pédagogique

A partir de cas pratiques, les participants seront amenés à appliquer le programme de formation à des situations qu'ils vivent professionnellement. Il est préférable que les participants viennent avec leurs demandes à des fins d'analyse, de pistes d'amélioration, de conseils ainsi qu'avec leur ordinateur. *A l'issue de la formation, les participants repartent avec leurs fichiers ressources (outils, documentations, études)*

Infos pratiques

Calendrier : 3 et 4 mars 2014 (2 jours, soit 16 heures)

Intervenant : Luc Chambon - metteur en scène et comédien.

Lieu : CREF – Pôle Pixel, 26 rue Emile Decorps – 69100 Villeurbanne

Validation : remise au participant d'une attestation de stage.

Coût pédagogique : 780€ HT

Frais d'inscription : 16.72€ HT

Conditions de financements

Le coût de la formation est à la charge du participant.

Pour les intermittents et salariés des entreprises et associations, nos formations peuvent être prises en charge dans le cadre du CIF, du DIF, du passeport formation ou du plan de formation de l'entreprise avec l'AFDAS et/ou votre OPCA. Pour les demandeurs d'emploi, dans le cadre de l'AIF, de la POE et de l'AFPR avec Pôle Emploi ou l'APRE pour les bénéficiaires du RSA.

Le CREF propose des échéanciers de paiement jusqu'à 3 fois sans frais.

Inscription

Tél : 04 72 00 29 80 - **Email** : contact@cref-formations.fr

Toute demande donne lieu à l'émission d'un devis et d'une convention de formation personnalisés. L'inscription est validée à réception de la convention signée ou d'un bon pour accord sur commande formalisé.

Elaborer une stratégie de l'information et réaliser des écrits convaincants et créatifs.

Public

Professionnels du secteur artistique et culturel, chargés ou assistants de communication et/ou diffusion, artistes, porteurs de projets, etc.

Objectifs

Comprendre les spécificités et attentes des différents media pour les intéresser
Acquérir les techniques d'écriture journalistique pour mieux retenir l'attention des journalistes
Pratiquer l'écriture créative pour mettre en valeur ses écrits en leur donnant du style

Programme

Maîtriser les techniques de rédaction (les grandes lois de la communication : message, lisibilité, seuils de lecture, émetteur, récepteur, etc)
Développer la qualité des écrits (outils d'expression écrite, communiqués de presse, astuces pour une rédaction performante, etc.)
Diversité des écrits professionnels
De l'écrit à l'écran (spécificités, règles de rédaction, newsletter, contenu et organisation web)

Accéder au programme détaillé sur le site de CREF formations

Communication rédactionnelle

Méthode pédagogique

A partir de cas pratiques, les participants seront amenés à appliquer le programme de formation à des situations qu'ils vivent professionnellement. Il est préférable que les participants viennent avec leurs demandes à des fins d'analyse, de pistes d'amélioration, de conseils ainsi qu'avec leur ordinateur. *A l'issue de la formation, les participants repartent avec leurs fichiers ressources (outils, documentations, études)*

Infos pratiques

Calendrier : 14 et 15 janvier 2014 (2 jours, soit 16 heures)

Intervenant : Gildas Lefeuvre

Lieu : CREF – Pôle Pixel, 26 rue Emile Decorps – 69100 Villeurbanne

Validation : remise au participant d'une attestation de stage.

Coût pédagogique : 880€ HT

Frais d'inscription : 16.72€ HT

Conditions de financements

Le coût de la formation est à la charge du participant.

Pour les intermittents et salariés des entreprises et associations, nos formations peuvent être prises en charge dans le cadre du CIF, du DIF, du passeport formation ou du plan de formation de l'entreprise avec l'AFDAS et/ou votre OPCA. Pour les demandeurs d'emploi, dans le cadre de l'AIF, de la POE et de l'AFPR avec Pôle Emploi ou l'APRE pour les bénéficiaires du RSA.

Le CREF propose des échéanciers de paiement jusqu'à 3 fois sans frais.

Inscription

Tél : 04 72 00 29 80 - **Email** : contact@cref-formations.fr

Toute demande donne lieu à l'émission d'un devis et d'une convention de formation personnalisés. L'inscription est validée à réception de la convention signée ou d'un bon pour accord sur commande formalisé.

Droits d'auteur et protection des artistes

Les administrateurs(trices) de lieux culturels, les chargé(e)s de production, les comptables sont souvent confrontés à des problématiques liées aux droits d'auteur : qui rémunérer en droits d'auteurs ? Comment ? Quelles obligations juridiques, sociales et fiscales ? Ce module de formation propose aux personnes qui ont en charge la gestion d'une structure dans le spectacle vivant une formation qui leur permettra d'appréhender ces questions sereinement et efficacement.

Public

Administrateur(trice)s, chargé(e)s de production ou de diffusion, professionnel(le)s ou bénévoles chargé(e)s de la gestion d'une structure dans le spectacle vivant : comptables, chargé(e)s d'administration, professionnel(le)s ou bénévoles chargé(e)s de rédiger les contrats du spectacle vivant.

Objectifs

Améliorer ses connaissances du cadre juridique et social spécifique au spectacle vivant, anticiper la gestion des risques contractuels et se doter d'outils de travail adaptés à sa situation professionnelle

Programme

- Introduction aux droits d'auteur
- Les obligations dans le cas de l'utilisation/diffusion d'une œuvre par un organisateur ou un producteur
- Le rôle des sociétés de perception et répartition des droits d'auteurs
- Droits d'auteur, les enjeux du contrat de cession
- Actions culturelles et activités accessoires comment rémunérer les artistes
- Présentation du projet de réforme du régime de sécurité sociale des artistes-auteurs.

Accéder au programme détaillé sur le site de CREF formations

Méthode pédagogique

A partir de cas pratiques, les participants seront amenés à appliquer le programme de formation à des situations qu'ils vivent professionnellement. Il est préférable que les participants viennent avec leurs demandes à des fins d'analyse, de pistes d'amélioration, de conseils ainsi qu'avec leur ordinateur. *A l'issue de la formation, les participants repartent avec leurs fichiers ressources (outils, documentations, études)*

Infos pratiques

Calendrier : 10 et 11 février 2014 (1.5 jours, soit 10h30)

Intervenant : Conseil et droits d'auteurs - E. Absire et N. Bresson

Lieu : CREF – Pôle Pixel, 26 rue Emile Decorps – 69100 Villeurbanne

Validation : remise au participant d'une attestation de stage.

Coût pédagogique : 520€ HT

Frais d'inscription : 16.72€ HT

Conditions de financements

Le coût de la formation est à la charge du participant.

Pour les intermittents et salariés des entreprises et associations, nos formations peuvent être prises en charge dans le cadre du CIF, du DIF, du passeport formation ou du plan de formation de l'entreprise avec l'AFDAS et/ou votre OPCA. Pour les demandeurs d'emploi, dans le cadre de l'AIF, de la POE et de l'AFPR avec Pôle Emploi ou l'APRE pour les bénéficiaires du RSA.

Le CREF propose des échéanciers de paiement jusqu'à 3 fois sans frais.

Inscription

Tél : 04 72 00 29 80 - **Email** : contact@cref-formations.fr

Toute demande donne lieu à l'émission d'un devis et d'une convention de formation personnalisés. L'inscription est validée à réception de la convention signée ou d'un bon pour accord sur commande formalisé.

Les contrats du spectacle vivant

Sécuriser les relations entre partenaires, de la création à l'exploitation d'un spectacle.
Cette formation s'adresse aux administrateurs(trices), chargé(é)s de production, directeurs(trices) de compagnie, chargé(e)s de diffusion en début d'activité professionnelle ou qui souhaitent perfectionner leurs connaissances des contrats du spectacle.

Public

Administrateur(trice)s, chargé(e)s de production ou de diffusion, professionnel(le)s ou bénévoles chargé(e)s de la gestion d'une structure dans le spectacle vivant : comptables, chargé(e)s d'administration, professionnel(le)s ou bénévoles chargé(e)s de rédiger les contrats du spectacle vivant.

Objectifs

S'informer de la législation et la réglementation des contrats, sécuriser les relations commerciales entre les différents acteurs qui entreprennent dans le spectacle vivant.

Programme

- Convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles, convention collective nationale des entreprises du secteur privé du spectacle vivant, présentation des licences d'entrepreneur du spectacle
- Le contrat à durée indéterminée, à durée déterminée, le contrat à durée déterminée d'usage
- Les activités d'artistes-auteurs, la note d'auteur, les contrats d'auteurs
- Distinction entre un producteur et un organisateur, le contrat de coproduction, la convention de résidence, le contrat de coréalisation, le contrat de cession

Accéder au programme détaillé sur le site de CREF formations

Méthode pédagogique

A partir de cas pratiques, les participants seront amenés à appliquer le programme de formation à des situations qu'ils vivent professionnellement. Il est préférable que les participants viennent avec leurs demandes à des fins d'analyse, de pistes d'amélioration, de conseils ainsi qu'avec leur ordinateur. *A l'issue de la formation, les participants repartent avec leurs fichiers ressources (outils, documentations, études)*

Infos pratiques

Calendrier : 12 et 13 février 2014 (2 jours, soit 14 heures)

Intervenant : Conseil et droits d'auteurs - E. Absire et N. Bresson

Lieu : CREF – Pôle Pixel, 26 rue Emile Decorps – 69100 Villeurbanne

Validation : remise au participant d'une attestation de stage.

Coût pédagogique : 820€ HT

Frais d'inscription : 16.72€ HT

Conditions de financements

Le coût de la formation est à la charge du participant.

Pour les intermittents et salariés des entreprises et associations, nos formations peuvent être prises en charge dans le cadre du CIF, du DIF, du passeport formation ou du plan de formation de l'entreprise avec l'AFDAS et/ou votre OPCA. Pour les demandeurs d'emploi, dans le cadre de l'AIF, de la POE et de l'AFPR avec Pôle Emploi ou l'APRE pour les bénéficiaires du RSA.

Le CREF propose des échéanciers de paiement jusqu'à 3 fois sans frais.

Inscription

Tél : 04 72 00 29 80 - **Email** : contact@cref-formations.fr

Toute demande donne lieu à l'émission d'un devis et d'une convention de formation personnalisés. L'inscription est validée à réception de la convention signée ou d'un bon pour accord sur commande formalisé.